

Inscription 2024 : Groupe Loisir

Fiche d'inscription 2024

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :/...../.....

Nom / prénom d'un parent responsable :

Numéro de téléphone du parent :

Email :

Adresse :

Club AVTA pour la licence :

Numéro de licence :

Nationalité :

Numéro AVS :

Un groupe Whatsapp pour les informations générales existe pour une communication rapide, souhaitez-vous en faire partie : OUI NON

* Le numéro AVS ainsi que la nationalité de l'enfant doivent être fournis en raison de notre incorporation officielle à Jeunesse+Sport.

Lieu et Date :

Signature parents :

Signature de l'enfant :

Merci de lire et signer la demande de souscription 2024 qui suit.



Souscription 2024 : Groupe Loisir

Informations générales

Le matériel de tir à l'arc est mis à disposition gratuitement, cependant vous pouvez équiper vos enfants avec leur propre matériel :

- Un carquois
- Un lacet de chaussure plat (dragonne)
- Un protège-bras adapté à la taille de l'enfant
- Un protège-doigts adapté à la taille de l'enfant (taille S ou XS)
- 8 à 9 flèches (à renouveler périodiquement lorsqu'elles sont cassées ou perdues)

Prévoir des chaussures de salle propres, en particulier lors des jours de pluie et de neige. **La tenue de sport est obligatoire pour tous. Les sandales et autres chaussures ouvertes ne sont pas acceptées lors des entraînements.**

Passage d'un groupe à l'autre

Il peut arriver en cours d'année que nous proposons à un enfant de changer de groupe. Aucune décision ne sera prise sans l'accord des parents.

Frais d'inscription

Le tarif annuel 2024 (du 1er jour de la rentrée scolaire d'août au dernier jour avant les vacances scolaires d'été) est de :

Groupe Loisir	CHF 525.-	Licence non obligatoire la 1 ^{ère} année
----------------------	-----------	---

Les cours manqués ne sont pas remboursés/rattrapés. En cas d'arrêt en cours d'année, aucun remboursement n'est possible.

Les frais d'inscription doivent être réglés avant le début des cours



Année 2024 : une première souscription sera valable du 01.01.2024 au 30.06.2024 au tarif spécial de CHF 265 pour le Groupe Loisir.

La nouvelle souscription prendra effet dès le 19.08.2024 pour l'année scolaire à suivre.

Licence

Tous les enfants ont l'obligation de s'affilier auprès de la Fédération suisse, via un club vaudois, à partir de la 2^{ème} année. Toutes les démarches administratives liées à cette affiliation restent à votre charge.

Attention : L'affiliation (la licence) auprès de la Swiss Archery ne vous permettra pas de bénéficier des infrastructures du club choisi, il ne s'agit pas d'une carte de membre. A partir de 16 ans les conditions et tarifs normaux des clubs s'appliquent.

Paraphe :



Horaires des entraînements

Groupe Loisir	Mercredi
Arrivée / Montage des arcs	15h30
Début du cours	15h45
Fin du cours	17h15
Rangement du matériel	17h15

Les retards compromettent le bon déroulement des entraînements, merci de veiller à ce que vos enfants soient à l'heure et aient le temps nécessaire pour préparer leur matériel. Il nous est difficile d'aider les retardataires lorsque le cours a commencé.

Informations complémentaires

Liste des clubs affiliés AVTA (<http://www.avta-archery.com>)

- Les Ours Blancs Corcelles : <https://tirarc-corcelles.ch>
- Compagnie des Archers Gland : <https://www.archers-gland.ch>
- Compagnie des Archers de Lausanne : <https://www.archers.ch>
- Compagnie des Archers de la Riviera : <http://www.archers-riviera.ch>
- Archers-Club Yverdon : <https://www.acy.ch/acy/>
- Les Archers Associés d'Apples : <http://www.acube.ch>

Les cours n'auront pas lieu aux dates suivantes :

- Relâches : du samedi 10 février au dimanche 18 février 2024
- Vendredi Saint et vacances de Pâques : du vendredi 29 mars au dimanche 14 avril 2024
- Vacances d'automne : du samedi 12 octobre au dimanche 27 octobre 2022.
- Vacances d'hiver : du vendredi 21 décembre 2022 au dimanche 5 janvier 2025.

En signant ce document, je confirme l'inscription de mon enfant.
Merci de parapher chaque page de la présente souscription

Date et signature :
Précédé de la mention « lu et approuvé »

